

NEMOGREEN

Compost végétal

Les végétaux sont compostés au minimum 6 mois puis criblé en maille de 10 ou 20 mm.

Conforme à la norme NFU 44051

Le compost végétal est utilisable en agriculture biologique selon le règlement CE n°834/2007 du 28 juin 2007.



Composition en % sur brut:

N Total: 1.47%

P2O5: 0.6 %

K2O: 1%

CaO: 4.3%

MgO: 0.4%

Matière sèche: 69.8%
Matière organique: 37.9%
C/N: 12
Ph: NC

UTILISATION

Stockage en bord de champ autorisé. Le compost végétal est utilisable sur toutes les cultures.

INTERETS AGRONOMIQUE

Le compost végétal est l'amendement de masse idéal pour agir sur la structure des terres et l'entretien du taux d'humus indispensable au bon fonctionnement du sol.

DOSE

4 Tonnes/ Ha en entretien
10 Tonnes en préparation d'une plantation

CONDITIONNEMENT

VRAC

Livraison par camion de 12 à 24 tonnes

distribué par NEMOGREEN
Amendements, engrais et biostimulants d'origine organique

SEBASTIEN CALMES

06 29 10 12 89

Contact@nemogreen.fr
www.nemogreen.fr